



Tromperie sur la description d'un objet acheté sur internet

Par **kamel69_old**, le **31/12/2007** à **01:59**

Bonjour,

Je me suis acheté une sacoche Lancaster pour un montant de 70 euros sur le site d'enchère eBay, la personne qui me la vendu stipulé bien sur son annonce que la sacoche était strictement neuve et n'avais jamais été utilisé. Hors lorsque j'ai reçu la sacoche, elle était déjà utilisée au point de montrer des signes d'usures. J'ai donc contacté le vendeur pour l'informer de la situation et lui demander le remboursement, celui-ci ne veut pas me rembourser sous prétexte que malgré l'usure de la sacoche, cela reste quand même une bonne affaire. Quelles sont les démarches à entreprendre pour demander le remboursement ? Merci d'avance.